

Règlement technique fédéral

Les terrains de badminton



1. RÈGLES TECHNIQUES DES TERRAINS DE BADMINTON

Validé le 9 juin 2004 par le CNAPS

1.1 Terrains réglementaires : conditions de classement fédéral

Classement	Régional	National	International	Observations
	Championnats régionaux et départementaux individuels et par équipes. Tournois	Championnats nationaux individuels et par équipes Tournois	Championnat d'Europe Coupe d'Europe Circuit BE et BWF	
Couleur des lignes	noir	noir	blanc ou jaune	
Épaisseur des lignes	4 cm	4 cm	4 cm	Tolérance : épaisseur de lignes $\pm 5\%$
Dimension d'un terrain Longueur du jeu	13,40 m	13,40 m	13,40 m	Tolérance : distances entre lignes $\pm 0,5$ pour mille
Largeur du jeu	6,10 m	6,10 m	6,10 m	
Hauteur de jeu libre minimale	9 m	9 m	12 m	
Espace d'évolution pour un terrain : Lo x La x (H)	* 15,2 x 6,9 x (9)	** 15,2 x 7,3 x (9)	** 17,4 x 10,1 x (12)	* Libre de tout obstacle hormis l'arbitre et le juge de service ** Les éventuels juges de lignes se trouvent au-delà de cet espace
Espace d'évolution global *	44 x 22 x 9 m	44 x 24 x 9 m	44 x 24 x 12 m	* Plateaux sportifs minimum requis pour l'implantation des terrains
Distance entre l'obstacle fixe et une ligne de fond	\geq à 1,50 m	\geq à 1,50 m	\geq à 2 m	
Distance entre l'obstacle fixe et une ligne de côté	\geq à 1,05 m	\geq à 1,05 m	\geq à 2 m	
Distance entre deux lignes de côté	\geq à 0,80 m	\geq à 1,25 m	\geq à 2 m	Distances de sécurité minimum Tolérance : distances entre les terrains - 5 %
Distance entre une ligne de côté et une ligne de fond	\geq à 1,50 m	\geq à 1,50 m	\geq à 2 m	
Distance entre deux lignes de fond	\geq à 2 m	\geq à 2 m	\geq à 2 m	
Nombre minimum de terrains	7 tracés de double	(1) 4 tracés de double espacés pour permettre l'insertion de 2 tapis amovibles	Plateau sportif avec tapis de jeu amovible	(1) au de-là de 4 courts : concertation des fédérations concernées nécessaire
Nature du revêtement	NF EN 14 904	NF EN 14 904	NF EN 14 904	
Nature du sol support	NF P 90-202	NF P 90-202	NF P 90-202	
Éclairage minimum	500 lux	750 lux	750 lux	Projecteurs asymétriques latéraux recommandés
Éclairage naturel	non souhaité ou occultable	non souhaité ou occultable	non souhaité ou occultable	Coefficient d'homogénéité minimum : 0,7
Éclairage optimum	\	1 000 lux	1 200 lux	
Ensemble Poteaux-Filets	CF règlement technique	CF règlement technique	CF règlement technique	Classement fédéral attribué par la FFBA
Chaises d'arbitrage	\	CF règlement technique	CF règlement technique	Classement fédéral attribué par la FFBA
Température optimale	16 °C	16 °C	16 °C	Température minimale 12 °C
Local anti-dopage	exigé	exigé	exigé	

1.2 Terrains réglementaires : recommandations fédérales

Classement	Régional	National	International	Observations
	Championnats régionaux et départementaux individuels et par équipes. Tournois	Championnats nationaux individuels et par équipes Tournois	Championnat d'Europe Coupe d'Europe Circuit BE et BWF	
Espaces annexes				
Aires d'échauffement	\	32 x 24 x 7 m *	32 x 24 x 9 m	* Recommandé
Affichage électronique	recommandé	recommandé	recommandé	Visible en tout point par joueurs, arbitres, public
Sonorisation	recommandé	fixe	fixe	
Local infirmerie	recommandé	exigé	exigé	Lit d'examen, trousse médicale type, Tél. d'urgence
Vestiaires joueurs	4 x 16 places	4 x 16 places	4 x 16 places	Douches/vestiaire : minimum 6, optimum 10
Vestiaires arbitres et/ou juges	2 x 2 places	2 x 3 places	2 x 3 places	Téléphone d'urgence
Salle de convivialité	25 m2	25 m2	30 m2	
Officiels				
Secrétariat	15 m2	15 m2	15 et 25 m2	Proximité terrain et/ou tribune
Salles de réunions		30 m2	15 et 40 m2	Proximité tribune officielle
Public				
Tribunes : capacité minimale	\	1 000 places	5 000 places	Places individuelles et numérotées
Tribunes : capacité optimale	250 places	2 500 places	7 500 places	
Presse				
Tribune équipée	\	recommandé	recommandé	Dans l'axe transversal du terrain
Salle de rédaction équipée	\	recommandé	recommandé	Accès direct depuis la tribune de presse
Salle de conférence de presse	\	\	recommandé	proximité de la salle de rédaction et du terrain
Emplacements flashes électroniques	\	recommandé	recommandé	Angles, axes transversal et longitudinal
Emplacements caméras	\	recommandé	recommandé	De préférence : axes transversal et longitudinal
Cabines commentateurs radio-TV	\	\	recommandé	Dans l'axe transversal du terrain
Régie TV	\	\	\	Bonne visibilité sur le terrain
Matériel				
Local de rangement	pour mémoire	pour mémoire	pour mémoire	Poteaux, filets, tapis et chaises d'arbitres (éventuels)
Dispositions particulières pour la pratique Handibad et le MiniBad				
Fauteuils roulants	Hauteur des poteaux : 1,40 m	Hauteur du filet : au centre 1,372 m	sur les côtés : 1,40 m	Fauteuils roulants
Badminton debout	Hauteur des poteaux : 1,55 m	Hauteur du filet : au centre 1,524 m	sur les côtés : 1,55 m	Badminton debout

1.3 Recommandation sur l'éclairage naturel, artificiel et les couleurs

L'éclairage est un élément essentiel de l'attractivité de l'équipement et du confort des joueurs et des spectateurs.

La combinaison de l'éclairage naturel et de l'éclairage artificiel est complexe. Il n'y a pas de solution unique, simplement des recommandations données par la norme NF EN 12 193 qu'il faut mettre en place en tenant compte de la spécificité de l'équipement.

D'une manière générale, l'éclairage doit :

- Favoriser une bonne perception des tracés de jeu et des volants. Il faut éviter les contrastes de luminance trop importants ($\square 50$) et rechercher une homogénéité du rendu des couleurs entre l'éclairage artificiel et naturel. Les parois de l'équipement jouent un rôle prépondérant sur cet aspect : le coefficient de réflexion du sol doit être compris entre 0,2 et 0,3 et celui des murs entre 0,3 et 0,5. Il faut absolument **proscrire, pour la pratique du badminton, les murs et plafonds de couleurs claires**, un gris moyen est conseillé pour un contraste avec le volant.
- Assurer un niveau d'éclairement suffisant dans l'équipement. Les prises de jour latérales en partie haute des murs sont préférables à un éclairage en toiture (zénithal). Cependant, elles seront préjudiciables à la perception des volants si elles ne sont pas occultables. Il est recommandé de privilégier l'éclairage artificiel pour assurer un niveau d'éclairement suffisant. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 500 lux et doit atteindre 750 lux.

- **Rechercher l'homogénéité des niveaux d'éclairage sur l'aire de compétition** pour un meilleur confort visuel. Ainsi, le facteur d'uniformité, correspondant au rapport de l'éclairage minimal mesuré sur la moyenne des éclairages mesurés sur l'ensemble de l'aire de compétition, doit être supérieur à 0,7.
- Pour la pratique, il est souhaitable d'éviter de grands ensembles vitrés dans l'axe des terrains. Dans le cas de **baies vitrées**, elles doivent être situées en façade Nord et il est nécessaire de **prévoir des protections (occultation) pour les parties ensoleillées** (Est, Sud, et Ouest).

De plus, il faut éviter tous effets d'éblouissement depuis les aires de jeux. La source lumineuse des luminaires **ne doit pas être visible depuis l'axe longitudinal** des terrains de badminton.

L'installation des luminaires au-dessus des aires de jeu est à proscrire.

LA FFBA préconise l'installation de projecteurs asymétriques selon l'implantation des terrains (implantation parallèle à l'axe longitudinal des terrains).

2. LES SCHÉMAS

2.1 Le terrain de badminton : échelle 1/100

2.2 Gymnase multisports : 44 x 22 – classement régional

Les 7 terrains de double permettent la pratique du badminton au niveau régional. La hauteur de jeu libre de tout obstacle doit être de 9 mètres.

Une tolérance de -2 cm (78 cm) est admise entre deux lignes de côté pour pratiquer au niveau régional.

Il est possible d'organiser une compétition nationale si on joue en simple sur les terrains 06 et 07.

Dans ce cas, une tolérance de -1 cm (124 cm) est admise entre deux lignes de côtés.

2.3 Gymnase multisports : 44 x 24 – classement national

Les 4 terrains de double permettent la pratique du badminton au niveau national. La hauteur de jeu libre de tout obstacle doit être de 9 mètres.

Il est possible de tracer trois terrains supplémentaires (05 - 06 - 07) si accord entre les fédérations concernées. Dans ce cas de 7 terrains, une tolérance de -1 cm (124 cm) est admise entre deux lignes de côtés.

2.4 Rénovation de type A : 40 x 20

Implantation souhaitable pour le tracé de terrains de badminton dans le cas de rénovation d'un équipement 40x20. La hauteur de jeu libre de tout obstacle doit être au minimum de 7 mètres, 9 mètres souhaitable. Solution à proscrire si le gymnase comporte des baies vitrées latérales.

2.5 Rénovation de type B : 40 x 20

Implantation souhaitable pour le tracé de terrains de badminton dans le cas de rénovation d'un équipement 40x20. La hauteur de jeu libre de tout obstacle doit être au minimum de 7 mètres, 9 mètres souhaitable.

Les espaces entre les terrains 1-2 et 3-4 permettent de créer 2 ateliers pédagogiques de simple, car la distance entre ces terrains correspond à la dimension d'un terrain de badminton

2.6 Salle 9 terrains 49,20 x 24 - Equipement structurant

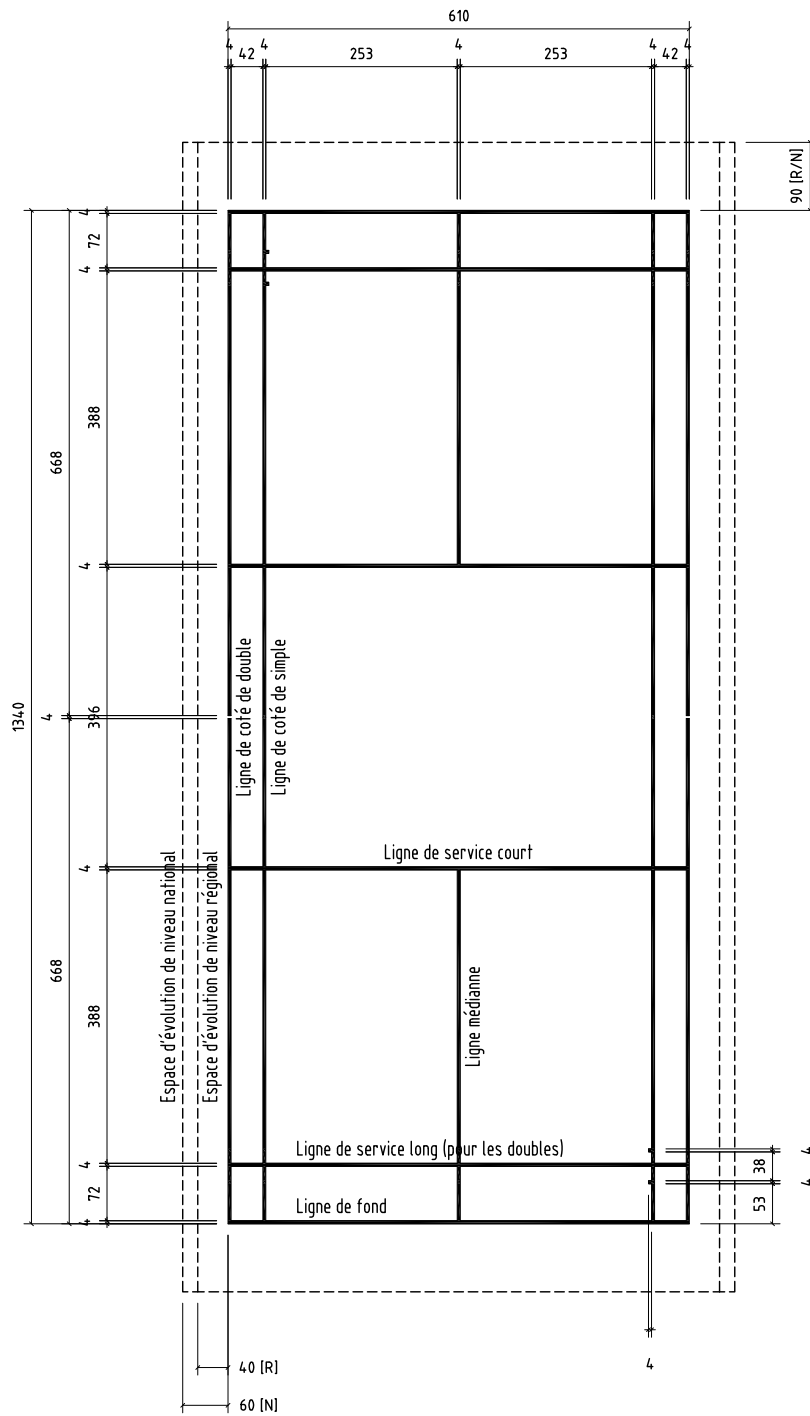
49,20 m et 24 m correspondent à l'espace de compétition y compris une surélèveuse permettant l'accès aux terrains et la mise en place de siège de coach (espace réservé uniquement au jeu et libre de tous obstacles, hauteur : 9,00 m).

Il faut rajouter à cet espace de compétition une zone pour la table de marque d'environ 2 m x 6 m (hauteur libre) et un espace d'attente joueurs d'environ 75 m² (pour 100 à 150 joueurs) soit sous formes de plateau ou de tribune (hauteur libre).

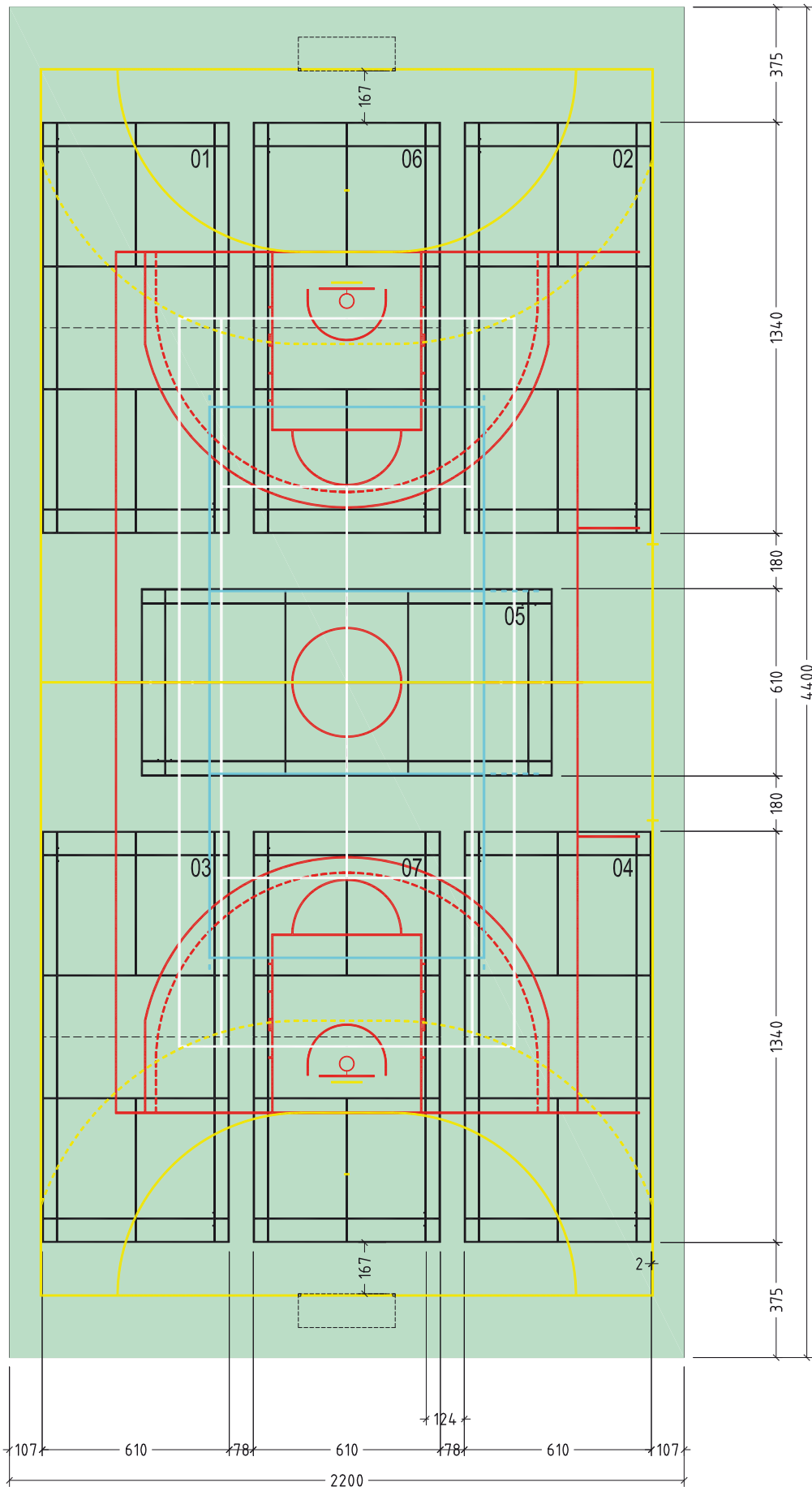
Il est possible de télécharger l'ensemble des schémas types au format .DWG (autocad) sur le site de la FFBA (ffba.org)

Les terrains de badminton doivent être implantés scrupuleusement comme indiqué sur les plans type afin d'éviter des conflits de lignes avec les autres sports.

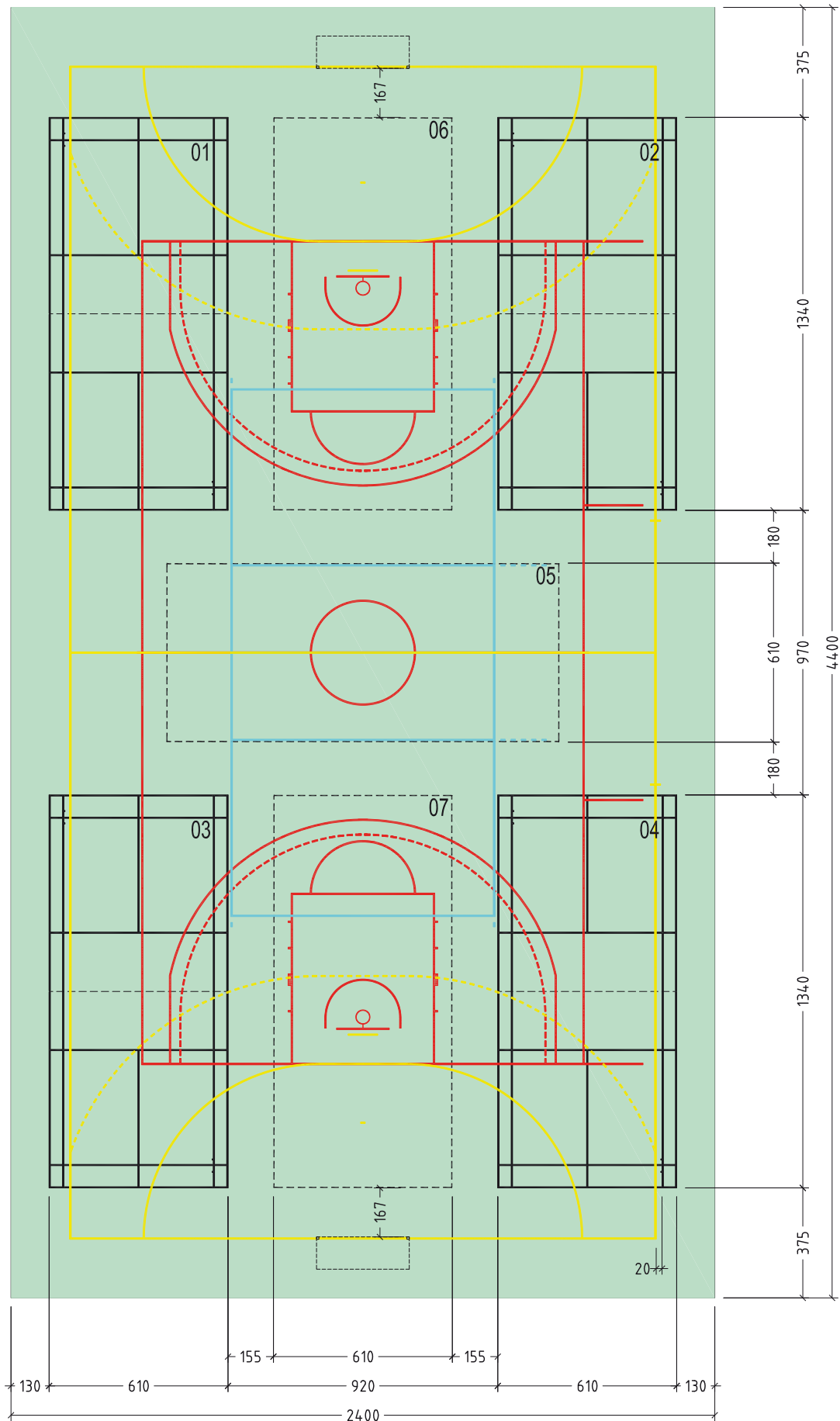
2.1 LE TERRAIN DE BADMINTON - éch 1/100



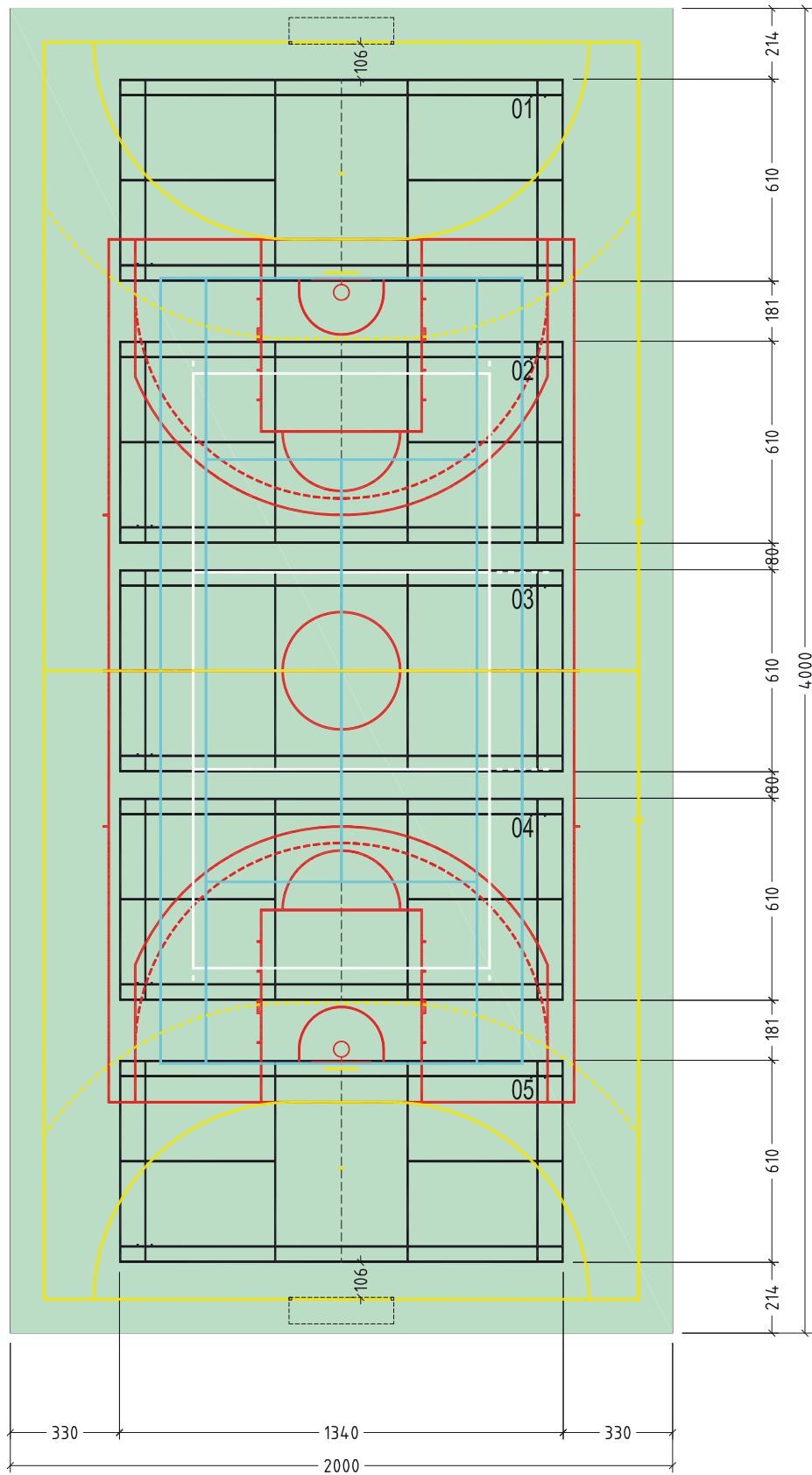
2.2 GYMNASSE MULTISPORTS 44 x 22 - CLASSEMENT RÉGIONAL



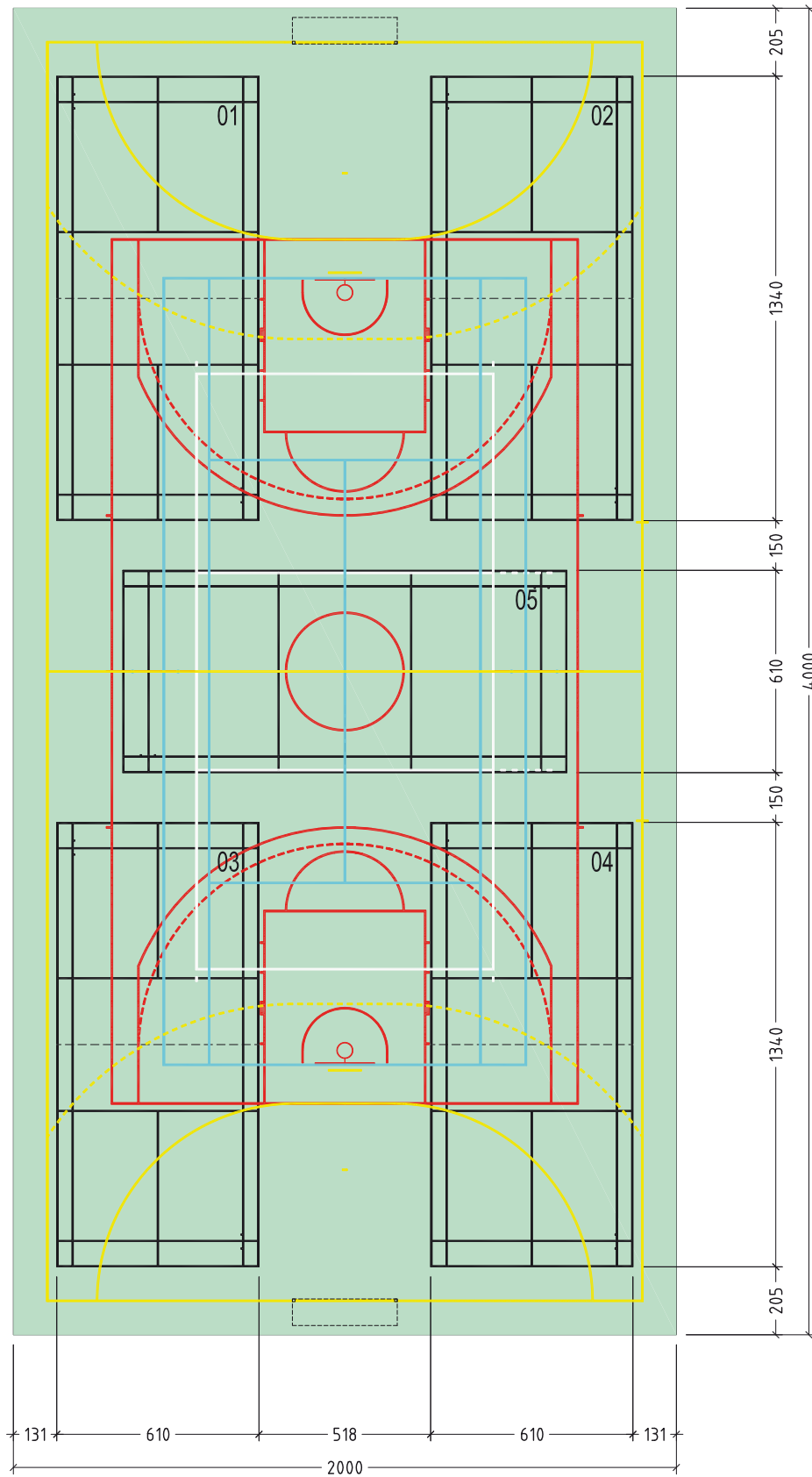
2.3 GYMNASSE MULTISPORTS 44 x 24 - CLASSEMENT NATIONAL



2.4 RENOVATION DE TYPE A - (40 x 20)



2.5 RENOVATION DE TYPE B - (40 x 20)



2.6 SALLE 9 TERRAINS (49,20 x 24,00) - EQUIPEMENT STRUCTURANT

